

## Organismes et lieux de formation

### Ufcv PACA

18 rue Catherine Ségurane – 06300 NICE  
Tél : 04 83 76 09 82  
formationpro-paca@ufcv.fr  
Contact : Marie VICTOR



### MARE NICEA

17, boulevard Carnot  
Résidence Moon Light - Bâtiment A  
06300 Nice.  
Tél : 04 93 26 11 42



### Ligue Sud de Voile

CREPS d'Antibes  
06601 Antibes.



## Descriptif de la formation

- Découvrir les métiers des activités de la mer, et plus particulièrement la Voile sportive et la Plaisance.
- Acquérir les savoirs et les aptitudes préparatoires aux métiers du secteur de l'animation socioculturelle, de la voile sportive et du nautisme
- Elaborer son projet professionnel de retour à l'emploi et/ou d'entrée en formation qualifiante.

Formacode : 44067

Autorité de certification :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N550>

## Calendrier de la formation (voir ci-après)

**Date de début** : 07/03/2022

**Date de fin** : 16/09/2022

► Enseignement théorique et pratique en mer : 777 heures.

► Stage en entreprise, immersion : 168 heures.

**Durée totale de la formation** : 945 heures.

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 **cette formation centrée autour des activités en milieu marin, les candidats seront susceptibles de partir plusieurs jours en mer. Ils seront également amenés à travailler les mercredis, les vacances scolaires, en soirée ainsi que les week-ends.**

► **Parcours partiel** : pour faire valoir des équivalences ou des allègements de formation, nous consulter.

## Engagement qualité des formations

► **Label qualité OPQF** Certificat n° 17 AP 004174

► Référencement **DataDock**

► **Charte RGPD-Politique de confidentialité** consultable sur le site <https://formation-professionnelle.ufcv.fr>

## Formation gratuite

La formation est gratuite, financée par le Conseil Régional dans le cadre du Fond d'Innovation pour la Formation professionnelle.

## & troubles dys'

Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre référent handicap est disponible pour envisager l'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF).

## Conditions d'accès à la formation

- Avoir 18 ans minimum à l'entrée en formation.
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique des sports nautiques datant de moins de 1 an à la date de l'entrée en formation,
- Présenter l'attestation de 50 mètres natation.
- La maîtrise de la lecture et de l'écriture est vivement conseillée.
- Il vous sera également demandé de satisfaire aux exigences du Service de Santé des Gens de la Mer (SSGM) de votre département. Vous pouvez consulter le site [Service de Santé des Gens de la Mer](#) ou scanner le QR code ci-contre.



## Conditions d'admission - Sélections

La formation s'adresse aux demandeurs d'emploi : les jeunes de moins de 26 ans, mais aussi les adultes, ayant validé un projet professionnel dans le domaine auprès d'un prescripteur.

Il faut donc disposer d'une orientation émise par un Conseiller en Evolution Professionnelle d'une structure à laquelle il est confié une mission d'accueil et d'orientation (Mission Locale, Pôle Emploi, Cap Emploi, PLIE, ...etc.), répondre aux conditions d'accès, et se présenter à un entretien de motivation le **21/02/2022**.

► **Positionnement et individualisation des contenus en formation** : 07, 08 et 09 Mars 2022.

## Objectifs et contenus de la formation

### ► Objectifs :

Organisée par la Ligue de Voile 06, Mare Nicea et l'Ufcv, cette formation est très centrée sur la pratique et l'immersion dans le milieu naturel.

Elle permet de conforter un projet professionnel dans les métiers de la mer et d'acquérir une expérience pratique et concrète dans les activités du nautisme. Le parcours de formation inclut donc différentes certifications pour permettre le renforcement des compétences dans les différents domaines.

### ► Certificats :

La formation « Initiation aux métiers du Nautisme, de l'Animation et de la Voile en région SUD PACA » inclut les certifications suivantes :

- **Formation médicale de niveau 1**
- **Certificat de Formation de Base à la Sécurité** (Pour les personnels embarqués à bord des navires, CFBS),
- **Base Bafa** – Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur,
- **Permis côtier**,
- **Certificat Restreint de Radiotéléphonie** (Formation radio),
- **Brevet d'Aptitude à la Conduite des Petits Navires** (BACPN)
- **Certificat Restreint d'Opérateur** (CRO)

### ► Contenus spécifiques aux métiers :

- Techniques d'animation socio-culturelle et sportive : ateliers, activités, jeux en milieu marin,
- Technique d'accompagnement et d'intégration sportive des personnes en situation de handicap,
- Connaissance du secteur,
- Connaissance des métiers de la mer,
- Connaître l'environnement, les usages et activités de la mer et du rivage,
- Navigation sur différents supports en mer,
- Matelotage,
- Sécurité en mer,
- Météorologie,
- Protection de l'environnement,
- Initiation à la plongée
- ...etc.

## Retrait des dossiers de candidature et informations collectives

---

- L'Ufcv centralise les inscriptions
- Retrait des dossiers directement sur le site internet [www.formation-professionnelle.ufcv.fr](http://www.formation-professionnelle.ufcv.fr) ou à [formationpro-paca@ufcv.fr](mailto:formationpro-paca@ufcv.fr)
- Clôture des inscriptions : **14/02/2022**
- Informations collectives :

**LES DATES SERONT DEFINIES ULTERIEUREMENT, SE RAPPROCHER DE L'UFCV OU DE VOTRE PRESCRIPTEUR (MISSION LOCALES, POLE EMPLOI, PLIE, CAP EMPLOI...ETC.) POUR PLUS D'INFORMATIONS.**

## Les emplois / débouchés

---

- **Dans les métiers de l'animation :**  
Le candidat peut travailler par la suite dans des associations socioculturelles, des Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC), des maisons de quartiers, des centres sociaux, des maisons pour tous, ainsi que dans des services animation-jeunesse en qualité d'animateur,
- **Dans les métiers de la voile sportive :**  
Le candidat peut travailler par la suite dans des associations sportives et des clubs affiliés à la Fédération Française de Voile comme animateur, éducateur sportif et / ou moniteur spécialisé dans l'encadrement des activités de voile,
- **Dans les métiers du nautisme :**  
Le candidat peut travailler dans des entreprises de marine marchande, en plaisance, yachting. Dans la construction, l'entretien et la réparation de bateaux, ainsi que dans les métiers de services aux plaisanciers.

## Poursuite de formation

---

La formation « *Initiation aux métiers du Nautisme, de l'Animation et de la Voile* » permet la découverte de différents métiers et facilite l'accès à différentes formations à l'animation, aux sports nautiques, ainsi qu'au nautisme, selon les projets, les compétences et l'expérience de chacun.

- **Pour les métiers de l'animation :**  
La validation du PSC1 ainsi que du Base BAFA permettra au candidat de poursuivre son cursus avec un CPJEPS (niveau 3), ou avec les différents BPJEPS spécialité Animateur (niveau 4).  
La formation permet également de poursuivre son cursus avec un BPJEPS (niveau 4) spécialité Educateur Sportif
- **Pour les métiers de la voile sportive :**  
La formation « *Initiation aux métiers du Nautisme, de l'Animation et de la Voile* » offre également la possibilité de se préparer aux épreuves de sélections de la formation CQP Initiateur Voile ainsi que du BPJEPS spécialité éducateur sportif, mention « Voile multi-supports jusqu'à 6 miles nautiques d'un abri » (niveau 4). En effet, les candidats vont pouvoir pratiquer la voile pendant plus de 200 heures afin de s'entraîner aux épreuves de démonstration technique, et ils pourront également à la sortie de formation justifier du diplôme PSC1 et du permis côtier, prérequis aux deux formations.
- **Pour les métiers du nautisme :**  
Notamment pour les métiers d'entretien et de réparation des bateaux, le candidat peut continuer son cursus avec le Brevet de mécanicien bateau 250Kw (niveau 3) et 750Kw (niveau 3) afin de se former aux métiers d'officier chargé du quart à la machine, ou second mécanicien, ou chef mécanicien sur des navires d'une puissance propulsive inférieure à 250 kW ou 750kW (en fonction du diplôme).
- **Pour les métiers de service aux plaisanciers :**  
Il est possible de continuer son cursus avec le certificat de matelot de pont (niveau 3). Ce diplôme permet d'exercer le métier de matelot sur des navires de commerce, de plaisance ou de pêche.

Les diplômes de capitaine 200 et 200 Voile (niveau 3) qui permettent de devenir marins et d'exercer des fonctions au pont en tant qu'officier chef de quart à la passerelle, second capitaine ou capitaine sur des navires armés au commerce de jauge brute inférieure à 200, allant au plus à 20 milles des côtes.

Ils donnent la possibilité également d'occuper des fonctions à la machine en tant qu'officier chargé de quart, de second mécanicien ou chef mécanicien sur tout navire d'une puissance propulsive inférieure à 250 kW, ou bien encore d'exercer des fonctions de commandement sur des navires armés aux cultures marines.

## Planning de la formation

Sous réserve de modifications

MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE			
1-mars		1-avr	C Navigation	1-mai	Fête du Travail	1-juin	Récupération	1-juil	C Navigation	1-août	E	Entreprise	1-sept	C Voile	
2-mars		2-avr		2-mai	C Voile	2-juin	Récupération	2-juil	C Navigation	2-août	E	Entreprise	2-sept	C Voile	
3-mars		3-avr		3-mai	C Voile	3-juin	Récupération	3-juil	C Navigation	3-août	E	Entreprise	3-sept		
4-mars		4-avr	C Voile	4-mai	C Voile	4-juin		4-juil	C Animation	4-août	E	Entreprise	4-sept		
5-mars		5-avr	C Voile	5-mai	C Voile	5-juin	Pentecôte	5-juil	C Animation	5-août	E	Entreprise	5-sept	C Voile	
6-mars		6-avr	C Voile	6-mai	C Voile	6-juin	Lundi de Pentecôte	6-juil	C Animation	6-août			6-sept	C Voile	
7-mars	C Animation	7-avr	C Voile	7-mai		7-juin	C Navigation	7-juil	C Animation	7-août			7-sept	C Animation	
8-mars	C Animation	8-avr	C Voile	8-mai	Victoire 1945	8-juin	C Voile	8-juil	C Animation	8-août	E	Entreprise	8-sept	C Animation	
9-mars	C Animation	9-avr		9-mai	C Animation	9-juin	C Voile	9-juil		9-août	E	Entreprise	9-sept	C Animation	
10-mars	C Animation	10-avr		10-mai	C Animation	10-juin	C Voile	10-juil		10-août	E	Entreprise	10-sept	C Animation	
11-mars	C Animation	11-avr	C Navigation	11-mai	C Animation	11-juin		11-juil	Récupération	11-août	E	Entreprise	11-sept		
12-mars		12-avr	C Navigation	12-mai	C Animation	12-juin		12-juil	Récupération	12-août	E	Entreprise	12-sept	C Animation	
13-mars		13-avr	C Navigation	13-mai	C Navigation	13-juin	C Voile	13-juil	Récupération	13-août			13-sept	C Animation	
14-mars	C Navigation	14-avr	C Navigation	14-mai	C Navigation	14-juin	C Voile	14-juil	Fête Nationale	14-août			14-sept	C Animation	
15-mars	C Navigation	15-avr	C Navigation	15-mai		15-juin	C Voile	15-juil	Récupération	15-août		Assomption	15-sept	C Animation	
16-mars	C Navigation	16-avr		16-mai	C Navigation	16-juin	C Voile	16-juil		16-août	E	Entreprise	16-sept	C Animation	
17-mars	C Navigation	17-avr		17-mai	C Navigation	17-juin	C Voile	17-juil		17-août	E	Entreprise	17-sept		
18-mars	C Navigation	18-avr		18-mai	C Navigation	18-juin		18-juil	E	Entreprise	18-août	E	Entreprise	18-sept	
19-mars		19-avr	Récupération	19-mai	C Navigation	19-juin		19-juil	E	Entreprise	19-août	E	Entreprise	19-sept	
20-mars		20-avr	C Navigation	20-mai	C Navigation	20-juin	C Voile	20-juil	E	Entreprise	20-août		20-sept		
21-mars	C Navigation	21-avr	C Navigation	21-mai		21-juin	C Voile	21-juil	E	Entreprise	21-août		21-sept		
22-mars	C Navigation	22-avr	C Navigation	22-mai		22-juin	C Voile	22-juil	E	Entreprise	22-août	C Animation	22-sept		
23-mars	C Navigation	23-avr	C Navigation	23-mai	C Animation	23-juin	C Voile	23-juil		23-août	C Animation		23-sept		
24-mars	C Navigation	24-avr	C Navigation	24-mai	C Animation	24-juin	C Voile	24-juil		24-août	C Animation		24-sept		
25-mars	C Navigation	25-avr	C Voile	25-mai	C Animation	25-juin		25-juil	E	Entreprise	25-août	C Animation	25-sept		
26-mars		26-avr	C Voile	26-mai	C Animation	26-juin		26-juil	E	Entreprise	26-août	C Animation	26-sept		
27-mars		27-avr	C Voile	27-mai	C Animation	27-juin	C Navigation	27-juil	E	Entreprise	27-août		27-sept		
28-mars	C Navigation	28-avr	C Voile	28-mai	C Animation	28-juin	C Voile	28-juil	E	Entreprise	28-août		28-sept		
29-mars	C Navigation	29-avr	C Voile	29-mai	C Animation	29-juin	C Voile	29-juil	E	Entreprise	29-août	C Voile	29-sept		
30-mars	C Navigation	30-avr		30-mai	C Animation	30-juin	C Voile	30-juil		30-août	C Voile		30-sept		
31-mars	C Navigation			31-mai	Récupération			31-juil		31-août	C Voile				

Volume heures / organismes		
Animation	Temps animation socioculturelle et projet professionnel	252
Voile	Temps de pratique de la voile et du sport nautique	266
Navigation	Temps de formation activités de nautisme	259
Entreprise	Temps de stage d'immersion en entreprise	168

Centre	777
Stages	168
<b>Total</b>	<b>945</b>



# DOSSIER de CANDIDATURE

## Formation Initiation Nautisme

### Animation Voile

formation-professionnelle.ufcv.fr

## "iNAV SUD" 2022



### Alpes-Maritimes.



Dossier à retourner complet à l'Ufcv, avec les pièces avant le :

14/02/2022

Photo d'identité  
récente à insérer

\* Cocher la case correspondante \*\* Écrire en MAJUSCULES

### Identité

* <input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur
**NOM de naissance	**Prénom
_____	
_____	
**NOM marital	
_____	
**Adresse	
_____	
_____	
Code postal	**VILLE
_____	_____
Téléphone mobile	Téléphone fixe
_____	_____
Courriel	
_____	
Date de naissance	Lieu + N° département
_____	_____
N° sécurité sociale	Nationalité
_____	_____
Adresse de votre sécurité sociale	
_____	
NOM et N° de téléphone mobile de la personne à	
contacter en cas d'urgence	
_____	

### Statut du demandeur d'emploi

* <input type="checkbox"/> Vous êtes demandeur d'emploi	* <input type="checkbox"/> percevant l'allocation de base	* <input type="checkbox"/> bénéficiaire de l'A.R.E.
Préciser la date de votre dernière inscription et N°identifiant à Pôle Emploi :		
_____		
* <input type="checkbox"/> Vous avez moins de 26 ans et vous êtes suivi par la Mission Locale de :	_____	
* <input type="checkbox"/> Vous êtes bénéficiaire du RSA	* <input type="checkbox"/> Vous détenez la reconnaissance de travailleur handicapé.	
	Joindre l'avis médical à suivre la formation en alternance.	
	Au titre de cette reconnaissance, percevez-vous l'AAH ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

Détail des pièces		Cadre réservé à l'Ufcv
* <input type="radio"/>	Justificatif de domicile de mois de 3 mois	<input type="radio"/>
* <input type="radio"/>	Une copie recto de votre carte d'identité.	<input type="radio"/>
* <input type="radio"/>	Une copie recto de votre carte vitale et de l'attestation de sécurité sociale.	<input type="radio"/>
* <input type="radio"/>	Un brevet de natation attestant que le candidat sait nager 50 mètres	<input type="radio"/>
* <input type="radio"/>	Un certificat médical de non contre-indication à la pratique des sports nautiques et datant de moins de 1 an à la date de l'entrée en formation	<input type="radio"/>
* <input type="radio"/>	Une lettre qui décrit les motivations du candidat à participer à cette formation	<input type="radio"/>

## Autorisations

**INFORMATIQUE ET LIBERTÉS** : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique sur le fondement de l'article 6.1.e du Règlement (UE) 2016/679 et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, pour lesquelles vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification. La collecte des données répond à l'obligation légale ou à l'exécution d'une action de formation professionnelle telle que prévue à l'article L. 6313-1 du Code du travail. Les données collectées sont alors nécessaires pour, par exemple, (liste non exhaustive) : l'administration de votre dossier auprès du preneur en charge de votre formation, d'un certificateur. Conformément à la réglementation en vigueur, chacun dispose d'un droit d'accès et de rectification de ses données, ainsi que de celui d'en demander l'effacement, de s'opposer à leur traitement et d'en obtenir la limitation ou la portabilité dans la mesure où cela est applicable auprès du DPO / Direction de la communication, 140 avenue Jean Lolive Bâtiment C3-Lavoisier 93500 Pantin et/ou communication@ufcv.fr

Notre politique en matière de confidentialité est décrite dans la rubrique "Politique de confidentialité" sur **notre site formation-professionnelle.ufcv.fr**

J'autorise l'Ufcv à utiliser mes NOMS, adresse, numéros de téléphone et courriel à d'autres fins que celui de la gestion administrative de mon dossier. \*  OUI \*  NON

### DROIT A L'IMAGE

J'autorise l'Ufcv à utiliser les photographies sur lesquelles j'apparais dans les supports d'information et de promotion des activités de l'Ufcv : catalogues, journal d'information, brochures, affiches, Cd-Rom, sites officiels Ufcv et toute autre publication que l'Ufcv estimera utile à sa communication. \*  OUI \*  NON

**L'Ufcv s'interdit formellement toute cession ou vente de ces données à des tiers.**

## Engagement

«Je certifie exacts et complets les renseignements me concernant.»

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

«Lu et approuvé». Signature

L'acceptation du présent vaut acceptation par le stagiaire :

\* des Conditions générales de vente de l'Ufcv pour son activité de formation professionnelle ;

\* de la Charte des usages numériques à destination des bénéficiaires des actions de l'Ufcv.

Documents consultables et téléchargeables depuis le site <https://formation-professionnelle.ufcv.fr>

Partie réservée à l'Ufcv	
<b>Stagiaire</b>	<b>Financement region Paca</b>
N° inscription :	N° de tiers 1 :
N° stagiaire :	